

Maison de l'habitat

Melun Val de Seine

**Logement
des jeunes**

**Nouveau
service**



**Une question ? Un projet ?
Rdv sur MelunValdeSeine.fr**

La Maison de l'habitat

Melun Val de Seine

Vous habitez une des 20 communes de l'agglomération, et :

Un service ouvert à tous



Vous avez entre 18 et 30 ans



Vous êtes étudiant, alternant, apprenti, saisonnier, en formation professionnelle ou en emploi ou en recherche active d'emploi



À la recherche d'informations et de conseils sur le logement ou d'être orienté sur les aides existantes



Un guichet unique, des conseils gratuits et indépendants

La Maison de l'habitat constitue un réseau qui regroupe et accueille les conseillers de l'ADIL, de l'Espace Conseil France Rénov', du CLLAJ et d'Action Logement. Ils sont là pour vous répondre, conseiller et orienter sur toutes les questions liées au logement et à l'habitat social et privé. Ils vous apporteront des conseils gratuits, indépendants et neutres pour vous aider à réaliser vos projets, vous renseigner sur l'ensemble des aides disponibles, et vous orienter vers les bons interlocuteurs.

Un service public officiel

Vous pouvez faire confiance à la Maison de l'habitat, un service public créé et géré par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine qui accueille l'Espace Conseil France Rénov'. Elle ne commercialise aucun service ni travaux, et est indépendante des entreprises.

Quelles sont les résidences existantes ?

Mon propriétaire demande un dépôt de garantie, comment le financer ?

Comment gérer mon budget ?

Je recherche un logement à louer, par où commencer ?

Quelles sont les aides disponibles ?

J'ai trouvé un logement en location mais je n'ai pas de garant, comment faire ?

La Maison de l'habitat répond à vos questions



J'ai entre 18 et 30 ans et je recherche :



Des renseignements sur les résidences

Les résidences étudiantes et résidences jeunes travailleurs (localisation, conditions d'accès, tarifs...)



Une aide à la préparation d'un dossier

Des informations et des conseils sur la préparation d'un dossier de demande de logement auprès d'un bailleur privé, l'accès au logement (caution et garant), les droits et devoirs du locataire, la gestion du budget, l'état des lieux, l'état de sortie et la colocation



Des aides pour faciliter ma recherche

La Garantie Visale : une garantie gratuite de paiement des loyers et charges qui couvre la durée du bail sous conditions



Des aides pour emménager

L'avance Loca-Pass : un prêt sans intérêt et sans frais pour financer le dépôt de garantie demandé par le propriétaire à l'entrée du logement

Je suis alternant et je recherche :

Un logement adapté

Découvrez l'offre de logement social sur la plateforme locative **AL'in d'Action Logement**. Cette offre de logement est mobilisable sous conditions de ressources

Une aide pour réduire mon loyer

Bénéficiez de l'aide **Mobili Jeune** (jusqu'à 100€/mois) pendant la durée de votre alternance

La Maison de l'habitat Melun Val de Seine à votre écoute

Nous
sommes
à votre
disposition !



**Permanences physiques
ou téléphoniques sur
rendez-vous avec l'un
de nos conseillers.**



**Renseignements et prise de rendez-vous
du lundi au vendredi de 9h à 12h
au 01 64 79 25 53**

**Pour tout autre renseignement :
maison-habitat@camvs.com**

**Un service pour
les habitants
du territoire
Melun Val de Seine**



Besoin d'informations sur un sujet ?

Consultez nos dépliants thématiques sur le site melunvaldeseine.fr



Rénovation
de mon habitat



Tout sur
la location



Accès à
la propriété



Fonctionnement
des copropriétés



Logement
des jeunes

**Retrouvez
le calendrier
des animations sur
melunvaldeseine.fr**

